

Sujet : [INTERNET] GAEC des Roseaux à Maresches
De : "Philippe HOURDIAU" <ecbnord@orange.fr>
Date : 06/09/2021 14:42
Pour : <pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr>

Hourdiau Philippe
30 Rue d'Artres
59990 Maresches

Monsieur le Préfet du nord

Le 1/09/2021

En découvrant l'affichage en aout de l'enquête publique du GAEC des Roseaux 37 B rue d'Artres Maresches, j'ai été surpris à la lecture du projet. En discutant avec de nombreux habitants du village, proches du milieu agricole, en leurs indiquant le nom de l'exploitant, ils m'ont aussitôt répondu que c'était inutile de protester et ont ajouté « perdu d'avance ». J'ai envie de ne pas les croire et je vous expose ma situation et mon mécontentement.

Je dirige une entreprise de bâtiment de 7 salariés depuis presque 30 ans et à l'aube de ma retraite, je me retrouve avec une ferme industrielle à 150 mètres de ma maison, avec tous les troubles de voisinage croissant depuis 2017 .En regardant des projets similaires dans l'avesnois je ne vois que des installations éloignées des habitations.

En 2017 nous étions déjà inquiets lorsque nous avons vu des travaux d'agrandissement de la ferme .Après information auprès des proches du nouvel exploitant installé à Saint Saulve et du conseil municipal de l'époque ,on nous a confirmé que les travaux correspondaient à une augmentation du nombre de vaches laitières mais qu'il n'y en aurait pas plus de 100.

En 2018 nous nous sommes plaints à plusieurs reprises des nuisances sonores et des odeurs, n'ayant pas obtenu de réponses, nous avons alors averti la mairie par lettre recommandée signée des voisins proches A ce jour on nous apprend qu'ils ont 150 vaches et qu'ils demandent l'extension pour passer à 220, qui avec leurs suites correspondrait à un total de 510 bêtes (avec cette classification, ils pourront avoir 400 vaches laitières)

Aujourd'hui nous sommes de plus en plus impactés par les troubles anormaux de voisinage , en effet depuis 2017 les nuisances sont encore plus importantes Olfactives impossible de laisser fenêtres et portes ouvertes lorsqu'il fait beau, invasion de mouches , Bruit au démarrage des pompes à tout moment et également de nombreux passages de tracteurs volumineux avec citernes pour aller épandre le lisier dans les champs et prairies très éloignés .Etant installés dans le centre du village , ils sont obligés de le traverser et de passer devant l'école La rue d'Artres , étroite et déjà en mauvais état n'est pas prévue pour un trafic intense de ces engins De plus mon habitation est située à proximité du rayon ICPE .

Qui voudra acheter une maison avec toutes ces nuisances ?

Et qui va nous indemniser ?

POURQUOI INSTALLER UNE EXPLOITATION SI IMPORTANTE AU CENTRE D'UN VILLAGE ?

Avant de penser à s'agrandir il serait préférable de résoudre ces problèmes afin que l'on puisse retrouver la tranquillité, sérénité de 2017 et apaiser la colère des habitants

Veillez agréer Monsieur le Préfet l'expression de mes sentiments distingués

Sylviane et Philippe Hourdiau